



LES RANDONNEURS D'ETIOLLES
1, rue Thouars – 91450 ETIOLLES
Association Loi de 1901
SIRET : 503 855 918 00010
www.lesrandonneursdetiolles.fr
Mail : bagneres65@yahoo.fr

Garantie financière : GROUPAMA
Assurance-crédit & caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
ct. n° 4000716162 /0

Assurance R.C.P. Willis
Tower Watson Département
Sport et Événement Immeuble
Quai 33 33/34 quai De Dion
Bouton - CS70001 – 92814
Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° :41789295M / 0002

Les Randonneurs d'Etiolles

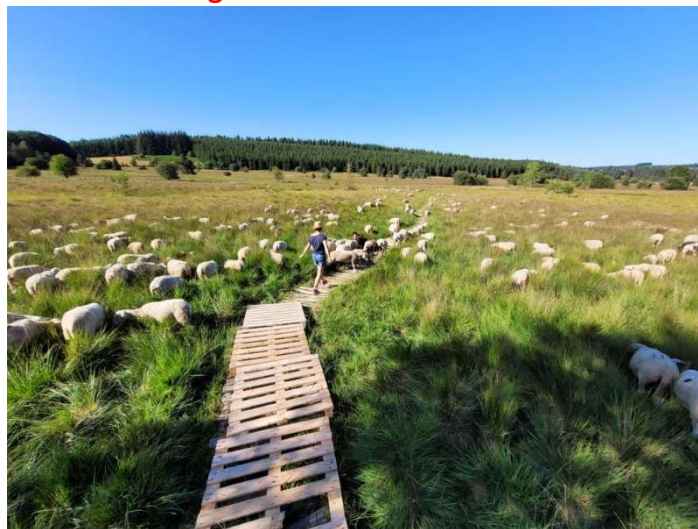
Olivier Quentier vous propose : **Un Projet**

Du 10 mai au 15 mai 2027

(6 jours / 5 nuits)

Un séjour sur le plateau des Millevaches

Agrément tourisme N° FR



Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association des Randonneurs d'Etiolles titulaires de la licence FFR avec l'assurance « Licence unique option individuelle (ou famille) Assurance accident corporel » anciennement IRA et FRA

Les randonnées seront encadrées par l'animateur, breveté fédéral par la FFRP, et sous sa responsabilité.

Les transports entre la région parisienne et le lieu du séjour (aller et retour) se feront sous la responsabilité des participants.

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 – Centre d'information : Tél : 01 44 89 93 93. La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051 -
Page 1

Ce séjour comprend :

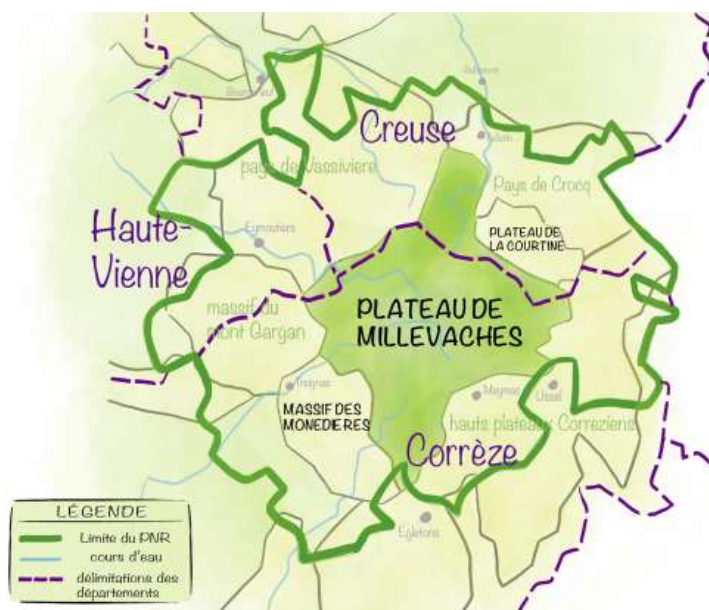
6 randonnées à la ½ journée ou à la journée.

Niveau : moyen/difficile

- Séjour en étoile, hébergement **en gîte de 2 personnes** au village VVF Château sur la Vienne à NEDDE, covoiturage.

En guise d'introduction

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est un espace naturel préservé qui s'étend sur 3 346 km², à cheval sur les départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne. Il est le troisième plus grand parc naturel régional de France et se caractérise par une forte présence de zones humides, de landes à bruyères et de forêts anciennes de feuillus. Le plateau de Millevaches, qui représente la quasi-totalité de la montagne limousine, est un véritable contrefort du Massif Central, avec des altitudes comprises entre 700 et 900 mètres. Le parc est également reconnu comme Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE), ce qui en fait un lieu d'exception pour les amateurs de ciel étoilé.



Le séjour :

Lundi 10 mai 2027

Matin : Les participants seront attendus pour 13h00 pour un pique-nique au lac de Vassivière
Après-midi : Petite randonnée digestive de 7.5kms. Puis départ pour le centre de vacances :
VVF village – Le Bourg – 87120 NEDDE.
Soir : Pot d'accueil (offert par l'association) et dîner.

Mardi 11 mai : Randonnée au départ de Peyrelevade. Le circuit des croix.



Matin : petit-déjeuner au village vacances.
Départ hébergement : 8h45, covoiturage
Départ de la randonnée : 9h30
Pique-nique sorti du sac à dos
Durée de la randonnée : 6h30 environ
Distance parcourue : 19km
Dénivelé : 350 m
Fin de la randonnée : 17h00
Dîner et nuitée au village vacances.

Mercredi 12 mai : Randonnée le toit du Limousin.



Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 – Centre d'information : Tél : 01 44 89 93 93. La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Spots pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051 -
Page 3

Le **mont Bessou** est un sommet du Massif central, en France, situé dans la commune de Meymac, département de la Corrèze. Avec 977 m d'altitude, c'est à la fois le point culminant du plateau de Millevaches, sur la bordure sud-orientale duquel il se trouve, du département de la Corrèze et du Limousin. Ce statut symbolique justifie la présence d'aménagements touristiques à son sommet, dont une tour offrant un point de vue vers l'est. On y trouve également un émetteur de grande taille, qui constitue la plus haute construction de la Corrèze. Presque entièrement boisé, dominé par les résineux, le paysage du mont Bessou est représentatif de celui des hauts plateaux limousins, marqués depuis le milieu du XX^e siècle par l'exploitation forestière après avoir été des territoires de pâturage pour l'élevage ovin extensif.

Matin : petit-déjeuner au village vacances.

Départ hébergement : 8h45, covoiturage

Départ de la randonnée : 9h45

Pique-nique sorti du sac à dos

Durée de la randonnée : 6h00 environ

Distance parcourue : 18km

Dénivelé : 500 m

Fin de la randonnée : 17h00

Dîner et nuitée au village vacances.

Jeudi 13 mai : Randonnée au départ de Millevaches.

Commune située dans le Massif central faisant partie du parc naturel régional de Millevaches en Limousin, le village de Millevaches se distingue par au moins deux caractéristiques. La première est qu'il constitue le chef-lieu le plus élevé de tout le Limousin, perché entre 890 et 920 mètres d'altitude. La seconde est qu'il est traversé par la ligne de partage des eaux entre les affluents de la Loire et ceux de la Dordogne. Au nord, c'est la Vienne qui prend sa source à environ 4 km du bourg, au sud, la Vézère, la Luzège et la Triouzoune sont tout juste distant de 3 à 5 km.

Matin : petit-déjeuner au village vacances.

Départ hébergement : 8h45, covoiturage

Départ de la randonnée : 9h30

Pique-nique sorti du sac à dos

Durée de la randonnée : 7h00 environ

Distance parcourue : 23km

Dénivelé : 400 m

Fin de la randonnée : 18h00

Dîner et nuitée au village vacances.

Vendredi 14 mai : Randonnée au départ de Royère-de-Vassivière

Royère-de-Vassivière est une commune française située dans le département de la Creuse en région Nouvelle-Aquitaine. Royère est une commune de moyenne montagne située au carrefour des lacs de Vassivière et de Lavaud-Gelade sur le plateau de Millevaches. D'une superficie de plus de 7 000 hectares avec une altitude maximum de 831 mètres au signal du Picq, Royère-de-Vassivière est composée de 35 villages ou hameaux.

Matin : petit-déjeuner au village vacances.

Départ hébergement : 8h45, covoiturage

Départ de la randonnée : 9h30

Pique-nique sorti du sac à dos

Durée de la randonnée : 7h00 environ

Distance parcourue : 21km

Dénivelé : 400 m

Fin de la randonnée : 17h30

Samedi 15 mai : Randonnée autour du bois de Crozat



Matin : petit-déjeuner au village vacances. Départ hébergement : 8h15, covoiturage Départ de la randonnée : 8h45

Midi : 12h30 repas au restaurant L'Escale 110

Durée de la randonnée : 3h30 environ **Distance parcourue** : 12kms

Dénivelé : 250 m

Fin de la randonnée : 12h15

12h30 : repas au restaurant L'Escale 110

15h00 : Départ des participants et fin de séjour. Fin de nos activités.

Conditions :

Nombre de participants : 15 au minimum et 20 au maximum, niveau moyen/difficile.

L'ordre du programme pourra être modifié en fonction des conditions de la météo.

Coût du séjour par personne et de : 320 €

Prix ferme et définitif

Le prix du séjour comprend :

- L'hébergement en gîte de 2 personnes au village vacances VVF Château sur la Vienne à Nedde, les petits déjeuners, les pique-niques, les dîners, le pot d'accueil, l'agrément tourisme FFRP.

-

Le prix du séjour ne comprend pas :

- la taxe de séjour à régler sur place
- L'assurance annulation à souscrire au moment de l'inscription définitive. (Facultative mais souhaitable), Nous vous proposerons celle de la FFRP au tarif de 18 €.
- Les frais de covoiturage, aller et retour et les déplacements sur place.
- Les dépenses personnelles (les boissons hors repas, etc.),
- Le restaurant du samedi 15 mai.

- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Vous pouvez déjà faire une préinscription auprès de l'animateur Olivier **au 06 88 47 53 50** par SMS ou bien par Mail quentier@free.fr

Pas d'acompte à la préinscription, pas avant la validation du séjour par l'agrément Tourisme.

Dès le séjour validé vous recevrez votre bulletin d'inscription avec le bulletin d'assurance.

Pour tout renseignement voir auprès de l'animateur Olivier

- Tout au long du séjour, les participants devront respecter toutes les mesures sanitaires en vigueur : Vous trouverez en pièces jointes l'annexe 12 bis + annexe 10 notices sur les assurances individuelles et facultatives. Vous recevrez le bulletin d'inscription pré rempli, ainsi que le bulletin d'assurance individuelle facultative, pour l'inscription définitive, à remettre signé avec votre choix impérativement avec le 1er acompte, auprès de l'animateur.
- Le programme du séjour est mis sur le site et info par mail auprès des adhérents, une semaine avant l'ouverture des pré-inscriptions.
- **CESSION DU SEJOUR** : Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives. Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association vous pouvez y accéder en appuyant sur la touche Ctrl et en cliquant sur le lien suivant : <https://www.lesrandonneursdetiolles.fr/voyages-et-sejours/>
-